

## Inscription des élèves aux services de transports publics du réseau ENVIBUS de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

### ÉLÈVE

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... À : ..... Sexe :  F  M

Adresse postale (si différente de celle du représentant légal) : .....

Code postal : ..... Ville : .....

N° de tél. : ..... Ligne(s) empruntée(s) : .....

Nom de l'arrêt de prise en charge à l'aller : .....

Nom de l'arrêt de prise en charge **au retour** (si différent de celui de l'aller) : .....

Établissement scolaire fréquenté : .....

Jour(s) et périodes d'utilisation : (pour chaque jour coché, précisez si l'enfant prendra le bus à l'aller, au retour ou les 2, en cochant les cases correspondantes)

**Lundi >**  Aller  Retour

**Jeudi >**  Aller  Retour

**Mardi >**  Aller  Retour

**Vendredi >**  Aller  Retour

### REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse postale : .....

Code postal : ..... Ville : .....

N° de tél. : .....

Nom(s) de la (des) personne(s) chargée(s) de récupérer l'enfant à l'arrêt le soir : .....

N° de tél. : .....

N° de tél. : .....

Certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus, et reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Fait à : .....

Le : .....

SIGNATURE (du représentant légal)

Si vous souhaitez être alerté des **informations du réseau** en temps réel **par SMS et email**, inscrivez-vous à nos alertes sur **envibus.fr**



IOS  
& Android

Le traitement de ce formulaire est soumis aux dispositions de la loi Informatique et Libertés en date du 6 janvier 1973, modifiée et aux dispositions du règlement UE 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) pour la **gestion informatique des abonnements billettique du Réseau Envibus lors de la délivrance d'abonnements**. Les données collectées ne seront communiquées qu'à la seule Direction Régie Envibus de la CASA et ne seront conservées que durant la durée contractuelle de l'abonnement souscrit. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. A ce propos, vous pouvez consulter le site internet [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr). Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service administratif et juridique de la Direction Régie Envibus à l'adresse suivante : C.A.S.A – Direction Régie Envibus - service administratif et juridique - 449 route des Crêtes, les Genêts, BP 43, 06901 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX ou à l'adresse électronique suivante [envibus@agglo-casa.fr](mailto:envibus@agglo-casa.fr) en précisant précisément l'objet de votre demande. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatiques et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



## CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU PASS ÉCOLE

- VOTRE ENFANT :**
- > est inscrit dans une classe de maternelle / primaire de l'une des communes de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis desservie par les services scolaires,
  - > utilise les transports scolaires pour se déplacer entre son domicile et son établissement.

Alors, il peut bénéficier du Pass École moyennant 5€/an. Rechargement possible en agences commerciales ou sur [www.envibus.fr](http://www.envibus.fr)  
Ce titre de transport est chargé sur une carte sans contact individuelle et nominative, valable 5 ans, uniquement en agences commerciales au prix de 5€.

## CONSTITUTION DU DOSSIER

### SI VOTRE ENFANT POSSÈDE DÉJÀ UNE CARTE SANS CONTACT :

#### Rechargement en agences commerciales :

- > Le formulaire dûment complété ci-joint,
- > Le paiement de 5€ par CB, espèces ou chèque bancaire ou postal à l'ordre du "Régisseur C.A.S.A transports" (frais de dossier), dans la liste des points de vente dessous (possibilité de faire un chèque global pour plusieurs enfants),
- > Sa carte sans contact.

#### Rechargement sur Internet :

Rendez-vous sur notre e-boutique : [www.envibus.fr](http://www.envibus.fr) > Mon compte

### SI VOTRE ENFANT NE POSSÈDE PAS DE CARTE SANS CONTACT :

- > Le formulaire dûment complété ci-joint,
- > Une photocopie recto/verso de la pièce d'identité en cours de validité de l'enfant (CNI, passeport) ou photocopie du livret de famille,
- > Le paiement de 10€ par CB, espèces ou chèque bancaire ou postal à l'ordre du "Régisseur C.A.S.A transports" (5€ de frais de dossier et 5€ de frais de carte), dans la liste des points de vente ci-dessous (possibilité de faire un chèque global pour plusieurs enfants),
- > Une photo d'identité «tête nue», conformément à la réglementation existante en matière de permis de conduire, cartes d'identité et passeports, non scannée au format 3.5 cm de large sur 4.5 cm de haut.

## MODALITÉS DE DÉLIVRANCE DU PASS ÉCOLE

À partir du 06/07/2020 : rendez-vous directement, avec le dossier complet, dans l'une de nos agences de distribution et de rechargement des titres citées ci-contre :



#### Gare routière de Valbonne Sophia Antipolis

Traverse des Messugues, 06560 Valbonne

Toute l'année : lundi à vendredi 9h30-13h30 / 15h-17h30

#### Pôle d'Échanges Antibes

Boulevard Général Vautrin, 06600 Antibes

Toute l'année : lundi à samedi 7h-19h / samedi : 9h-12h30 / 14h-17h

#### Gare routière de Vallauris

Place de la Libération, 06220 Vallauris

Du lundi au vendredi : 7h-12h / 14h-15h30

#### Pôle Culturel Auguste Escoffier Villeneuve-Loubet

269 Allée René Cassin, 06270 Villeneuve Loubet

#### Mairie de Roquefort-les-Pins

Place Antoine Merle , 06330 Roquefort-les-Pins

Tél. 04 92 60 35 04

Le traitement de ce formulaire est soumis aux dispositions de la loi Informatique et Libertés en date du 6 janvier 1973, modifiée et aux dispositions du règlement UE 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) pour la gestion informatique des abonnements billettique du Réseau Envibus lors de la délivrance d'abonnements. Les données collectées ne seront communiquées qu'à la seule Direction Régie Envibus de la CASA et ne seront conservées que durant la durée contractuelle de l'abonnement souscrit. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. A ce propos, vous pouvez consulter le site internet [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr). Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service administratif et juridique de la Direction Régie Envibus à l'adresse suivante : C.A.S.A – Direction Régie Envibus - service administratif et juridique - 449 route des Crêtes, les Genêts, BP 43, 06901 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX ou à l'adresse électronique suivante [envibus@agglo-casa.fr](mailto:envibus@agglo-casa.fr) en précisant précisément l'objet de votre demande. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatiques et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.